Les valeurs de l'indicatif et du subjonctif

Fiche

L'indicatif et le **subjonctif** sont deux **modes personnels** du **verbe**. Ils permettent d'indiquer de quelle façon est réalisé le fait exprimé par le verbe dans une phrase.

• Le mode **indicatif** est le mode du **réel**. On l'emploie pour exprimer une action réalisée ou dont l'accomplissement est sûr et certain.
Ex. : *La sonnerie **retentira** à 10h15 pour annoncer le début de la récréation.*
*Il **vient** mardi me prêter main forte pour mon déménagement.*

• Le mode **subjonctif** est le mode de l'**éventuel** et du **jugement**. On l'emploie pour exprimer une action éventuelle, dont on n'est pas sûr qu'elle se réalisera ; cette action est envisagée selon le point de vue de celui qui s'exprime, selon ses sentiments.
Ex. : *Il est possible que la sonnerie **retentisse** en avance, car il a fallu la régler sur la nouvelle heure.*
*Il n'est pas certain qu'il **vienne** mardi me prêter main forte pour mon déménagement ; cela dépendra de la météo.*

© 2000-2025, Miscellane